

BULLETIN D'INFORMATION  
publié par le Syndicat des producteurs  
forestiers de Labelle

VOLUME 11 - NUMÉRO 1  
PRINTEMPS 2016

# Action Forêt



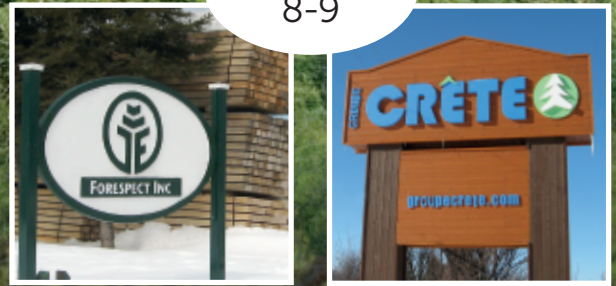
des Laurentides et de l'Outaouais

## LES USINES ET LES SCIERIES... PARTENAIRES INDISPENSABLES

AVIS DE  
CONVOCATION  
**ASSEMBLÉES GÉNÉRALES  
ANNUELLES**  
20 AVRIL 2016

PAGES  
12-13

PAGES  
8-9



Début d'une série d'articles





# ANDERSON



## BIENVENUE EN PREMIÈRE CLASSE

Les chargeuses à bois Anderson vous offre de la polyvalence et de la puissance qui vous permettront de passer à un autre niveau de performance. Avec leur capacité de chargement accrue et grappin permettant le ramassage de billots plus gros et plus rapidement. Informez-vous!

**1-888-833-2952** [www.grpanderson.com](http://www.grpanderson.com)

# Action Forêt



des Laurentides et de l'Outaouais

## Collaborateurs

Sébastien Crête	Pierre Farley	Marcel Groleau
Lyne Guénette	Jessica Renaud	Fédération des producteurs forestiers du Québec
Maxime Desjardins	Ariane Desrochers	La Terre de chez nous
Mario Lanthier	Robin Leggett	

## Coordination de la production

Gaétan Lefebvre (gl@tb.sympatico.ca)

## Photographies

FPIInnovations • Gaétan Lefebvre  
Ressources naturelles Canada

## Infographie

Danaé Couët, Imprimerie l'Artographe inc.

## Impression

Imprimerie l'Artographe inc.

## Parution

Trois fois l'an (printemps / automne / hiver)

## Distribution

Postes Canada, convention de poste-publication no. 41397526

## Tirage

4000 copies

## SYNDICAT DES PRODUCTEURS FORESTIERS DE LABELLE

725, rue Vaudreuil, Mont-Laurier (Québec) J9L 2B8

Courriel : mario.lanthier@spfl.net

Téléphone

819 623.2228 • 1 866 623.2228

Télécopieur

819 623.3430

## Permis de livraison

Maxime Desjardins - poste 1

## Comptabilité

Lyne Guénette - poste 5

## Conseiller-terrain

Pierre Farley - 819 775-8273

## Directeur général

M. Mario Lanthier

## Conseil d'administration

Jacques Gévry, président

Henri Grenier, 1<sup>er</sup> vice-président

Ronald Lapierre, 2<sup>e</sup> vice-président

François Patry, administrateur

Yves Sigouin, administrateur

Luc Gratton, administrateur

Gabriel Miron, administrateur

Action-Forêt est publiée et distribuée gratuitement aux propriétaires forestiers du Plan conjoint. La reproduction intégrale ou en partie est interdite sans l'autorisation du Syndicat des Producteurs forestiers de Labelle. Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de l'auteur.



## DANS CE NUMÉRO...

- 4 **MOT DU PRÉSIDENT DE L'UPA**  
RAPPORT GAGNÉ : le ministre veut-il instrumentaliser la Régie ?  
**Par M. Marcel Groleau** - PRÉSIDENT, UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES
- 5-7 **LES ACTUALITÉS FORESTIÈRES**
- 8-9 **LES USINES ET LES SCIERIES... PARTENAIRES INDISPENSABLES**
- 10-11 **LES CONSEILLERS FORESTIERS ACRÉDITÉS : DES ALLIÉS ESSENTIELS**
- 12-13 **AVIS DE CONVOCATION**
- 14 **LA PÉRÉQUATION ET L'AJUSTEMENT DES TAUX**
- 15 **LE PERMIS DE LIVRAISON**
- 16-22 **RÉPERTOIRE DES PRIX - MARS 2016**
- 23 **LISTE DES TRANSPORTEURS**



**TERRA-BOIS**

COOPÉRATIVE DE PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS

« Conseiller accrédité par l'Agence de mise en valeur des forêts privées »

Pierre Baril  
Directeur Général

**Foresterie • Faune • Sciage adapté**

387, rue Lafleur, Lachute (Québec) J8H 1R2  
Tél. : 450 562-1126 poste 230 • Téléc. : 450 562-9338  
pierre.baril@terra-bois.qc.ca

# KTG

DIVISION CONSTRUCTION KTG

1092, RUE LACHAPPELLE  
MONT-LAURIER (QC) J9L 3T9

**819-623-6745**

[www.groupeKTG.com](http://www.groupeKTG.com)

- USINAGE GÉNÉRAL • USINAGE MOBILE
- SOUDURE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE
- CONCEPTION & FABRICATION SUR MESURE
- SERVICE D'INGÉNIERIE
- RÉPARATION DE CYLINDRES HYDRAULIQUES
- VENTE DE COMPOSANTES HYDRAULIQUES ET INDUSTRIELLES





Nous cérons la page éditorial au président de l'UPA, M. Marcel Groleau, car son texte résume bien la pensée de notre organisation



**M. Marcel Groleau**  
PRÉSIDENT, UNION DES  
PRODUCTEURS AGRICOLES

## RAPPORT GAGNÉ

# Le ministre veut-il instrumentaliser la Régie ?

**L**e rapport Gagné sur l'avenir de l'industrie du sirop d'érable, tout comme ceux déjà publiés par la Commission de révision permanente des programmes (commission Robillard), démontre encore une fois que les pseudo-experts agricoles payés pour faire le procès d'un secteur ou d'un programme répondent avant tout à une commande précise : une commande de démolition.

Le gouvernement Couillard a mis en place la commission Robillard dès son arrivée au pouvoir. Le premier rapport de cette commission ne recommandait rien de moins que la fin du programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles, et ce, sans aucune étude d'impact. Dans son deuxième rapport, cette même commission proposait la fin du Programme de crédit de taxes foncières agricoles, s'appuyant sur la seule prémisse, tout à fait fautive lorsqu'on fait les comparaisons, que les producteurs du Québec obtiennent déjà suffisamment de soutien.

Le rapport Gagné contient 21 recommandations. Je ne reviendrai pas sur celles qui concernent uniquement le marché du sirop d'érable. Je vais plutôt m'arrêter aux recommandations qui concernent le rôle de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ).

J'espère que le ministre Pierre Paradis a eu l'occasion d'entendre l'analyse et les préoccupations de Me Johanne Brodeur sur le rapport. M. Gagné démontre une incompréhension profonde de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (LMMPAAP). Il affirme qu'un producteur acéricole au Québec doit payer une cotisation syndicale à la Fédération et qu'il ne peut adhérer à un autre syndicat. Il semble aussi penser qu'il faut être membre du syndicat pour voter à une assemblée du Plan conjoint. Ces trois éléments sont faux. M. Gagné ne semble pas comprendre la différence entre l'office, qui administre

**La compétence agricole, nos services :**

- Comptabilité
- Préparation des déclarations fiscales
- Tenue de livres
- Vente et achat de ferme
- Démarrage d'une ferme
- Service de paies
- Préparation des déclarations des programmes Agri
- Transfert d'entreprise entre générations
- Formation de compagnies
- Formation de sociétés de personnes
- Impôt au décès

15, chemin de la Grande-Côte, bureau 200, Saint-Eustache (Québec) J7P 5L3  
Téléphone : 450 472-0440 | Télécopieur : 450 472-4238  
Courriel : scf.out.laur@upa.qc.ca

**Services conseils pour votre FORÊT PRIVÉE**

- Inventaire et martelage
- Prescriptions
- Plans d'aménagement
- Géomatique
- Récolte
- Infrastructures (chemins, ponts, ponceaux, etc.)
- Débroussaillage
- Préparation de terrain
- Reboisement

**Éligibilité au programme de remboursement de taxes foncières**

...jusqu'à 85 % de votre compte de taxes !

Depuis 1978 en milieu forestier

Coopérative Forestière des Hautes-Laurentides  
www.cfhl.qc.ca

819 623-4422  
Éric Doré-Delisle, ing.f. poste 253  
David Bélanger, tech. f. poste 257

# MOT DU PRÉSIDENT DE L'UPA

le Plan conjoint en vertu de la LMMPAAP, et la Fédération des producteurs acéricoles du Québec qui existe en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels.

Il s'agit là de notions fondamentales. Si l'on ne comprend pas la portée d'un plan, si l'on ne comprend pas son processus décisionnel, si l'on ne fait même pas la distinction entre une fédération (structure syndicale) et un office (structure de mise en marché) et si l'on ne fait pas la différence entre une cotisation et des frais de mise en marché, alors on ne comprend pas la Loi et l'on ne peut prétendre à une expertise dans le domaine.

Le rapport Gagné s'attaque aussi à l'impartialité et à l'indépendance de la RMAAQ. L'ancien sous-ministre des Transports, et acteur important de la commission Charbonneau, n'affirme pas directement que la Régie est incompétente, partielle et non indépendante. Il fait plutôt référence à des propos entendus lors de ses consultations. Par qui? Combien de fois? Les a-t-il validés? A-t-il lu les jugements rendus par les tribunaux dans les dossiers de ces intervenants? On l'ignore. On sait pourtant que les critiques contre la Régie sont généralement propagées par ceux qui ont perdu leur cause.

Le rapport soutient que « minimalement, il n'y a pas apparence de justice ». C'est une affirmation très grave, inacceptable, irrespectueuse et sans fondement qui porte ombrage à l'institution décisionnelle qu'est la Régie. D'un point de vue légal, le ministre de

l'Agriculture est chargé de l'application de la Loi et doit soutenir l'autorité de la Régie et l'administration de la justice de la même façon que la ministre de la Justice a le devoir de soutenir l'autorité des tribunaux du Québec.

Le rapport propose aussi un amendement à la Loi permettant au gouvernement d'énoncer des orientations qui devront être


respectées dans l'élaboration d'un plan, d'une convention ou d'un règlement. On comprend que l'objectif est d'influencer le processus décisionnel d'un organisme qui rend des décisions quasi judiciaires. La question se pose: est-ce qu'un régisseur sera vraiment indépendant pour rendre une décision quasi judiciaire s'il existe une directive ou une orientation politique gouvernementale sur la question? Les orientations du ministre vont primer les décisions prises démocratiquement par les producteurs, les négociations menées entre les acteurs de la filière et les décisions

rendues par le tribunal quasi judiciaire qu'est la Régie. Pourquoi les parties négocieraient-elles entre elles si, au bout du compte, c'est le ministre qui décide?

La RMAAQ est un tribunal essentiel pour la mise en marché des produits agricoles. Elle est respectée par tous et les régisseurs exercent leur rôle de façon sérieuse. Le ministre doit lever immédiatement toute ambiguïté sur ses intentions de s'immiscer dans le processus judiciaire et administratif de la Régie. Ce serait une grave erreur d'agir autrement.

Source : La Terre de chez nous, 24 février 2016

**La RMAAQ est un tribunal  
essentiel pour la mise en marché  
des produits agricoles.  
Elle est respectée par tous et  
les régisseurs exercent leur rôle  
de façon sérieuse.**



**PRODUCTIVITÉ  
ACCRUE**

**LIEBHERR**  
1 800 363-7950 WWW.LIEBHERR.CA



**L'INDUSTRIE  
FORESTIÈRE,** **GROUPE CYR & LYRAS**

CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES  
CABINET DE SERVICES FINANCIERS

**ON EN FAIT NOTRE AFFAIRE !**

POUR VOS ASSURANCES, FAITES AFFAIRE AVEC UN PARTENAIRE QUI COMPREND VOTRE SITUATION.

- PROGRAMME SPÉCIALISÉ POUR ENTREPRENEURS FORESTIERS
- FRAIS DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE FORÊT
- ASSURANCE POLLUTION
- CRÉDIT POUR REMISAGE EN PÉRIODE D'ARRÊT

**CONTACTEZ-NOUS SANS TARDER ! 1 866-277-0773**



## ACTION-FORÊT DÉBUTE SA 10<sup>e</sup> ANNÉE D'EXISTENCE



2006  
10 ANS  
2016

Ces dix années furent possible grâce aux soutiens financiers de nos fidèles partenaires qui nous accompagnent depuis la première heure et nous les remercions chaleureusement. Nous soulignons le travail des différents collaborateurs qui ont su grâce à des

articles pertinents et instructifs apporter de la crédibilité à notre revue. Je remercie au passage M. Léonard Gagnon, qui a dirigé la production de la revue de 2009 à 2013.

Notre mission première demeure de vous informer sur le domaine de la forêt privée, mais comme nous l'avons écrit à quelques reprises, notre rôle se veut maintenant complémentaire à notre site Internet. Ces deux moyens de communication nous permettent de vous offrir une couverture complète des activités relatives à la forêt privée sur le territoire du Plan conjoint de Labelle.

Ce 10<sup>e</sup> anniversaire est l'occasion que nous avons choisie pour vous offrir certains changements au niveau de la présentation qui, nous l'espérons, saura vous plaire. Entre autre, les tableaux vous présentant la liste de chacune des usines et scieries sont maintenant situés dans la dernière section de la revue.

Bonne lecture et souhaitons à Action-Forêt un autre dix ans d'existence, et ce, sans crise forestière pour cette prochaine décennie !

*Gaétan Lefebvre, coordonnateur*

### UNE EXPERTISE À PARTAGER ET DES CONSEILS GRATUITS

Le Syndicat des producteurs forestiers de Labelle vous rappelle que M. Pierre Farley est disponible à titre de conseiller-terrain et que son mandat est d'agir auprès des producteurs de la Division Sud. Pierre Farley est technicien en aménagement forestier et il possède plus de 30 ans d'expérience dans le milieu forestier. Voirie forestière, mise en marché, application des saines pratiques forestières sont tous des sujets pour

lesquels notre conseiller peut vous rencontrer directement sur votre chantier. Les services offerts sont réservés exclusivement aux producteurs de la Division Sud, mais les producteurs de la Division Nord peuvent obtenir un soutien similaire en faisant la demande au bureau du syndicat. Pour rejoindre Pierre Farley, un seul numéro : 819 775-8273.



### Regroupement de la CNT, de la CES et de la CSST



## PORTE D'ENTRÉE UNIQUE POUR LES SERVICES EN MATIÈRE DE TRAVAIL

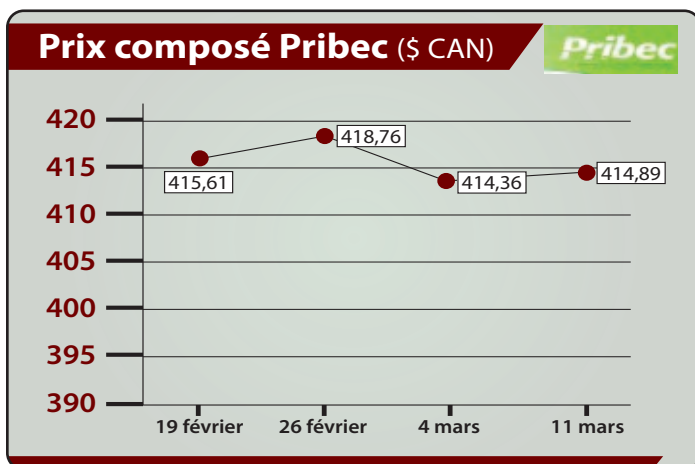
Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESTT) est la nouvelle porte d'entrée pour l'ensemble des services liés aux normes du travail, à l'équité salariale ainsi qu'à la santé et à la sécurité du travail. L'annonce de ce regroupement a été faite par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Sam Hamad, en juin dernier.

Cette nouvelle organisation est issue du regroupement de la Commission des normes du travail (CNT), de la Commission de l'équité salariale (CES) et de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). Elle offre aux employeurs et aux travailleurs une expertise intégrée en matière de travail.

### Une façon simple et pratique de transiger avec la CNESTT

Tous les services qui étaient offerts par les trois organismes sont maintenus. Les clientèles ont désormais l'avantage d'adresser toutes leurs demandes concernant le travail à une seule et même organisation. Toute l'information concernant les normes du travail, l'équité salariale et la santé et la sécurité du travail se trouve sur un site Web unique : le [cnesst.gouv.qc.ca](http://cnesst.gouv.qc.ca). On peut également joindre la CNESTT par téléphone au 1 844 838-0808. Il est important de souligner que les lois relatives aux trois organismes maintenant regroupés ne sont pas modifiées. Ainsi, les droits, les obligations et les recours des employeurs et des travailleurs restent les mêmes. Concernant les cotisations qui doivent être versées par les employeurs, tant pour la santé et la sécurité du travail que pour les normes du travail, la façon de payer demeure inchangée.

Les documents identifiés au nom de la CNT, de la CES ou de la CSST qui pourraient circuler au cours des prochains mois devront être considérés comme des communications officielles de la CNESTT.



## Concours nom et logo : LES GAGNANTS

Nous sommes heureux de vous annoncer le nom des gagnants à notre concours pour trouver des nouveaux nom et logo pour notre regroupement. M. Michel Chalifoux, producteur forestier bien connu de Mont-Laurier, nous a soumis le nom gagnant et Madame Daphné Miljours, étudiante en graphisme au Collège Ahunatic, remporte le concours pour le logo. Ils se méritent chacun un montant de 250 \$.

Les deux ont su nous faire des propositions qui réunissaient plusieurs des éléments que nous souhaitons voir présents dans la nouvelle dénomination et le nouveau logo.

Les nouveaux nom et logo seront dévoilés lors de notre assemblée générale du 20 avril prochain.



## NOUVEAU MARCHÉ POUR LE BOIS QUALITÉ PÂTE



Le Syndicat des producteurs forestiers de Labelle a conclu une entente avec l'entreprise Service de coupe GR, propriété de M. Stéphane Rheault. Cette entreprise de Saint-André-Avellin souhaite acheter du bois en longueur ou en tronçon de qualité pâte. Le bois doit être livré à Ripon ou Saint-André-Avellin tout dépendant de la provenance. Les prix offerts et les essences acceptées sont indiqués dans la publicité de l'entreprise que vous retrouverez à la page 14 de la présente édition. Le bois sera payé par le Syndicat sur la base des tonnes métriques vertes livrées.

Avant d'entreprendre la production de ce type de chargement il vous faut obtenir un permis de livraison en contactant Maxime Desjardins au 819 623-2228 poste 5.

## TRANSACTION MAJEURE DANS LE DOMAINE FORESTIER



En février dernier, le Groupe Nortrax s'est porté à acquéreur de Services Forestiers Mont-Laurier et d'Équipement Laurentien de Sainte-Agathe. Nortrax possède de nombreuses succursales au Québec et en Ontario, en plus d'être présent dans les états du nord des États-Unis.

Partenaires fidèles de notre revue depuis le tout début, nous

souignons que les deux entreprises de messieurs Jean-Luc Lemieux et Denis Leduc nous ont toujours soutenu et ce même lorsque la crise forestière faisait rage et que les activités de leur division forestière tournait au ralenti. Un gros merci.

Nous souhaitons pouvoir entretenir une aussi fructueuse relation avec les nouveaux propriétaires.

Depuis 1982

# METAVIC

Fabricant de machineries forestières reconnu pour sa **qualité, fiabilité, robustesse et durabilité**



Gamme complète de produits pour tracteur de 20 à 125 HP



Fendeuse à bois  
6 modèles disponibles



Treuil hydraulique et mécanique  
6500 lb et 8000 lb



Chargeuse M95 pour VTT

Contactez-nous pour connaître le détaillant de votre région

1439, Rang 1  
St-Pierre-Baptiste

[www.metavic.ca](http://www.metavic.ca)  
819-365-4376  
info@metavic.ca


Pour le meilleur service de transport  
dans la Vallée de la Rouge, un seul nom à retenir...

Les **Transports**

Sylvain Perrier

SERVICE DE TRANSPORT COMPLET

Camion auto-chargeur • Bois en longueur  
Bois en billots • Dix roues «dompeur»



SYLVAIN PERRIER  
plus de 20 ans d'expérience  
en transport forestier

© 819 275.7759  
Cell.: 819 278.5888

9829, route 117  
Rivière-Rouge J0T 1T0

## LISTE DES USINES PRÉSENTES sur le territoire du Plan conjoint de Labelle



**Bois KMS**  
Ville de Rivière-Rouge



**Commonwealth Plywood**  
Mont-Laurier



**Forex**  
Division Ferme-Neuve



**Forex**  
Division Mont-Laurier



**Forespect**  
Namur



**Fortress Cellulose Spécialisée**  
Thurso



**Groupe Crête**  
Division Saint-Faustin



**Lauzon Ressources forestières**  
Thurso



**Produits forestiers Laurentiens**  
Ville de Rivière-Rouge



**Scierie Bondu**  
Notre-Dame-de-Pontmain



**Scierie Carrière**  
Lachute



**Scierie C. Meilleur et fils**  
Kiamika

**Scierie familiale Gagnon**  
Amherst



**Stella-Jones**  
Gatineau



**Uniboard**  
Mont-Laurier

## LES USINES ET LES SCIERIES...

Le territoire du Plan conjoint de Labelle ayant connu une expansion spectaculaire, nous dénombrons maintenant une quinzaine d'usines et de scieries sur ce territoire avec lesquelles le Syndicat des producteurs forestiers de Labelle a conclu des ententes de mise en marché.



### FORESPECT : solidement ancré dans les Laurentides

#### Année de fondation

C'est en 1990 que les deux frères Thomas et Peter Leggett ont débuté leur aventure dans le domaine du sciage en achetant une scierie dans la municipalité de Denholm. En 1995 Cory Leggett se joint à l'entreprise familiale suivi de Robin Leggett en 1997. Les activités de cette scierie sont transférées vers Namur en 1999.

#### Nombre d'employés

Pour la scierie on compte 25 employés, mais la famille Leggett est aussi active au niveau des opérations forestières via l'entreprise H. Leggett et fils, et on compte dans celle-ci de 15 à 25 employés selon la saison.

#### Approvisionnement

La scierie achète son bois des producteurs de la forêt privée pour un pourcentage d'environ 60 %, ce qui en fait un des plus importants acheteurs de sciage de bois franc du Plan conjoint de Labelle. Pour l'autre 40 %, 30 % provient de la forêt publique québécoise et 10 % provient de la forêt privée ontarienne.

#### Nombre de tonnes transformé annuellement

On transforme annuellement 30 000 mètres cubes avec un quart de travail. Dans les années avant-crise la production a atteint à quelques occasions 40 000 mètres cubes. La scierie pourrait transformer plus de 60 000 mètres cubes annuellement

et ouvrir un deuxième quart de travail, mais l'approvisionnement est problématique pour une plus grande production

#### Produits transformés

95 % du bois transformé est destiné au marché québécois et est vendu à des entreprises de bois de plancher ou de fabricants de meubles. Le 5 % résiduel est écoulé sur le marché ontarien.

La scierie achète vos billots de qualité de déroulage mais ne les transforme pas à son usine.

#### Actionnariat et président du conseil et direction générale

L'entreprise compte 4 actionnaires, soit Thomas Leggett et son fils Corey, ainsi que Peter Leggett et son fils Robin.

Robin est président du conseil et Corey est directeur général. Les deux spécifient que ce ne sont que de titres, la gestion de l'entreprise se fait en collégialité entre Robin et Corey. Thomas et Peter sont encore bien au fait des activités de l'entreprise mais ne sont plus impliqués au niveau des activités quotidiennes.

#### Compagnie apparentée

La compagnie H. Leggett et fils, intervient au niveau des opérations forestières et a pour mandat d'alimenter la scierie en matière première. L'actionnariat est le même que la scierie et la gestion des opérations aussi.





# PARTENAIRES INDISPENSABLES



**Gaétan Lefebvre**  
COORDONATEUR  
ACTION-FORÊT

Pour plusieurs producteurs, certaines de ces usines sont inconnues et nous débutons une série d'articles qui a pour objectif de vous faire découvrir ces partenaires indispensables.

Pour ce numéro, **FORESPECT**, scierie de bois franc, situé à Namur et le **GROUPE CRÊTE**, scierie de résineux, basée à Saint-Faustin-Lac-Carré sont à l'honneur.



## Personne ressource pour la forêt privée

Beaucoup d'énergie est déployée auprès des producteurs en forêt privée et c'est Sébastien Paquette, technicien forestier à l'emploi de la scierie depuis 1998, qui est la personne ressource pour les producteurs.

La famille Leggett est elle-même propriétaire de 4 000 hectares en lots privés.

## Projet d'expansion

Pour l'instant l'entreprise se concentre à consolider ses opérations. Comme toutes les scieries, Forespect fut durement frappée par la récente crise forestière mais, contrairement à beaucoup d'autres qui ont dû cesser leurs activités, la scierie est demeurée active. Les énergies sont donc déployées pour rebâtir une solide santé à l'entreprise avant de penser à la mise en œuvre de tous nouveaux projets.



## GROUPE CRÊTE : croissance et rentabilité

### Bref historique

Dans les années 40, Gérard Crête opère différentes entreprises de service et des opportunités se présentent à lui. Entrepreneur dans l'âme, il flairait rapidement le potentiel de développement qu'offre une usine du bois de sciage. C'est ainsi qu'en 1949, il démarre l'opération de la scierie *Gérard Crête* à Saint-Séverin de Prouxville, un petit village situé près de Saint-Tite au nord de Trois-Rivières. Cet épisode est la première du récit de la famille Crête dans l'industrie de la transformation du bois. Le deuxième moment important est sans doute l'arrivée de Martin, fils de Gérard, au début des années 60. Son arrivée sera déterminante, car c'est grâce à ses qualités d'hommes d'affaires et ses compétences de gestionnaire que l'entreprise connaîtra son ascension. Au début des années 90 la papetière Kruger devient actionnaire de *Gérard Crête et fils*, opérant trois usines de sciage en Mauricie. Le troisième événement déterminant pour l'entreprise *Gérard Crête et fils* est l'arrivée, en 1996, de Sébastien, fils unique de Martin.

L'année 2006 représente un point tournant pour la famille Crête avec la vente de la balance de ses actions dans *Gérard Crête et fils* à Kruger quittant momentanément l'industrie du bois de sciage. Ce n'est que partie remise, car en 2009 la famille Crête reprend du

service en devenant actionnaire majoritaire de la scierie *Jean Riopel* à Chertsey dans Lanaudière. Cet investissement est suivi en 2011 par l'acquisition de la scierie *Claude Forget* avec trois autres partenaires. Le Groupe Crête est alors constitué pour opérer ses deux usines de Saint-Faustin-Lac-Carré et de Chertsey.

Sébastien Crête dirige maintenant les destinées du *Groupe Crête*, son père Martin étant âgé de 80 ans. Celui-ci demeure toutefois bien au fait des activités.

### Nombre d'employés directs et indirects

Mise à part les nombreux emplois indirects, le Groupe Crête emploie environ 150 personnes, dont 75 pour sa scierie de Saint-Faustin-Lac-Carré faisant de cette entreprise un véritable moteur économique de la MRC des Laurentides.

### Approvisionnement

La scierie de Saint-Faustin-Lac-Carré s'approvisionne en résineux principalement sur le domaine de la forêt publique québécoise à la hauteur de 75 %. Le 25 % résiduel provient de la forêt privée québécoise avec un faible pourcentage provenant de l'Ontario.

### Nombre de tonnes transformées annuellement

La scierie de Saint-Faustin-Lac-Carré transforme 250 000 mètres cubes avec un seul quart de travail. Les



dirigeants aimeraient doubler la production et seraient prêt à ouvrir un deuxième quart de travail. Toutefois, la réglementation limite le volume annuel de matière première auquel l'usine a le droit en forêt publique.

### Produits transformés

L'usine de Saint-Faustin-Lac-Carré produit du bois d'œuvre à 95 %. Le bois de classification supérieur, le dernier 5 %, est acheminé à l'usine de Chertsey pour la fabrication de revêtement extérieur. Le bois d'œuvre est vendu en très grande partie au Québec et en Ontario et 15 % prend le chemin des États-Unis

### Actionariat et président du conseil

L'usine de Saint-Faustin-Lac-Carré compte 4 actionnaires, soient le *Groupe Crête*, Alain Gagnon, Michel Charbonneau et Mario Léonard. Le président du conseil d'administration, Sébastien Crête assure aussi la direction générale.

### Personne-ressource pour la forêt privée

François Nobert est responsable des relations de l'usine avec les acteurs de la forêt privée.

### Projet d'expansion

À court terme, augmenter la capacité de séchage. À moyen terme, moderniser les équipements afin d'améliorer la productivité et demeurer compétitif sur les marchés. Pour Sébastien Crête, la croissance ne doit jamais compromettre la rentabilité.



# LES CONSEILLERS FORESTIERS ACCRÉDITÉS :

Le conseiller forestier accrédité est un ingénieur forestier, une firme, coopérative ou organisme de gestion en commun qui a, à son emploi, un ingénieur forestier accrédité par l'agence régionale de mise en valeur pour livrer le **Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées**. Pour obtenir de l'aide financière via ce programme, les propriétaires de boisé doivent faire appel à eux pour évaluer l'état de leurs boisés, proposer et réaliser des travaux d'aménagement forestier.

Les conseillers forestiers sont accrédités par leur agence de mise en valeur qui supervise leurs activités. Deux agences sont présentes sur le territoire de notre Plan conjoint de Labelle soit l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées des Laurentides qui dessert la région administratives des Laurentides et l'Agence des forêts privées de l'Outaouais qui dessert la région de l'Outaouais. On compte six conseillers dans les Laurentides et huit en Outaouais.



Photo: Partenariat Innovation Forêt

**Dans cette édition nous vous présentons les six conseillers forestiers de la région des Laurentides. Nous ferons le même exercice dans le prochain numéro avec les conseillers de région de l'Outaouais.**

## COMMENT CHOISIR SON CONSEILLER ?

Ce choix ne doit pas être fait à la légère, on doit trouver celui qui peut répondre à nos besoins et en qui on peut avoir confiance. Comme votre comptable ou votre conseiller financier, votre conseiller forestier sera un acteur important dans la pérennité de votre boisé, donc de votre patrimoine familial. Avant de choisir votre conseiller, nous vous suggérons de prendre rendez-vous avec celui-ci pour bien comprendre si les services qu'il peut vous offrir correspondent à vos besoins. La confiance est sûrement l'élément le plus important de votre future relation d'affaires, car pour certains producteurs la « mécanique » qui mène à l'obtention de subvention devient vite complexe. Il ne faut pas donc pas hésiter à poser des questions, bien définir les objectifs pour votre boisé et aborder la question des frais imposés pour les travaux techniques ou de récolte. Le conseiller étant un ingénieur forestier, il est tenu de respecter le code de déontologie de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec.

Les conseillers réaliseront votre plan d'aménagement forestier et vous permettront aussi de souscrire au **Programme de remboursement des taxes foncières**. Ils peuvent planifier vos travaux forestiers et même, pour certains, s'occuper de la chaîne complète des opérations forestières de l'abattage au transport.

## HÉLÈNE MARCOUX-FILION Ingénieure forestière

240, montée Plouffe Nord, C.P. 15, Lac-des-Écorces (Québec) J0W 1H0  
Tél. : 819 585-2937 • courriel : dumarfil@tlb.sympatico.ca

- Hélène Marcoux-Filion œuvre dans le secteur forestier depuis 1985 et 100 % de ses activités se font en forêt privée.
- Le territoire desservi : les Hautes-Laurentides.
- Services conseils personnalisés en aménagement multiressources (projets forestiers, acéricoles et forêt-faune).
- Confection des plans d'aménagement forestier et multiressources.
- Confection de prescriptions sylvicoles.
- Planification et suivi des travaux.

## COOPÉRATIVE TERRA-BOIS

David Armstrong, ing.f.  
387, rue Lafleur, Lachute (Québec) J8H 1R2  
Tél. : 450-562-1126 poste 235  
courriel : david.armstrong@terra-bois.qc.ca  
www.terra-bois.qc.ca



- La coopérative Terra-Bois est une organisation de propriétaires de boisés qui a été créée en 1987 et qui effectue 100% de ses activités en forêt privée. Elle compte un quinzaine d'employés.
- Le secteur géographique d'activité se situe dans les Basses-Laurentides allant jusqu'au Mont-Tremblant.
- La coopérative compte aujourd'hui plus de 600 propriétaires-membres et gère un capital forestier d'environ 50 000 hectares. Les membres peuvent compter sur une organisation qui leur appartient et qui les supportent dans leur démarche de protection et de mise en valeur de leur boisé. Notre approche participative et notre enracinement dans le milieu font de la coopérative, une force dynamique du développement économique, un acteur important dans les communautés et un agent de sensibilisation environnementale sans équivalent. Elle constitue un exemple performant de gestion durable de notre patrimoine forestier.

## TIMMERLINN INC.

Paul Courte, ing.f.  
1008, ch. Lac aux Quenouilles,  
Lac Supérieur (Québec) J0T 1J0  
Tél. : 819 688-3000  
courriel : paulcourte@sympatico.ca

Jean Viau, ing.f.  
1245, 4<sup>e</sup> Avenue  
Val-Morin (Québec) J0T 1R0  
Tél. : 819 322-3898  
courriel : jeanvif@cgocable.ca



- L'entreprise effectue 75 % de ses activités en forêt privée.
- La compagnie œuvre sur tout le territoire des Laurentides.
- Paul Courte est ingénieur forestier depuis 1993 et Jean Viau depuis 1987.
- Les champs d'activités : Aménagement forestier / cartographie / géomatique / évaluations forestières / expertises légales / plans d'érablière / planification, suivi et contrôle des interventions sylvicoles.



# DES ALLIÉS ESSENTIELS

## MARC-ANDRÉ HINSE, ing.f.

14, Route 309, Ferme-Neuve (Québec) J0W 1C0  
Tél. : 819 587-9790 poste 31  
courriel : ma.hinse@servicesbioforet.ca  
www.servicesbioforet.ca



- L'entreprise Services Bioforêt effectue environ 50% de ses activités en forêt privée et compte huit employés.
- Le secteur géographique d'activité couvre le territoire des Hautes-Laurentides; soit la MRC des Laurentides et la MRC d'Antoine-Labelle.
- Marc-André Hinse est ingénieur forestier depuis 1989 et son équipe se compose de 8 personnes: ingénieur forestier, techniciens forestiers, technicien de la faune, ouvriers sylvicoles et opérateurs de machinerie forestière.
- Services Bioforêt peut s'occuper de tous vos types de projets en forêts privées. Que ce soit pour vos projets fauniques, récréotouristiques ou forestiers, l'équipe de Services Bioforêt vous accompagnera dans la planification et la réalisation de ceux-ci.

Services Bioforêt agit à titre de conseiller pour les propriétaires forestiers désireux de réaliser eux-mêmes leurs travaux et peut aussi réaliser vos projets sous forme « clé en main » pour les propriétaires qui désirent en confier l'exécution à notre équipe expérimentée. Nous pouvons vous offrir tous les services de cartographie numérique et localisation GPS sur votre propriété.

## PIERRE VALIQUETTE, ing.f.

119, chemin du lac Clair  
La Macaza (Québec) J0T 1R0  
Tél. : 819 686-3783  
Télé. : 819 686-1737  
courriel : pvaliq@expresso.qc.ca

- Pierre Valiquette effectue la majorité de ses activités en forêt privée. Il se spécialise en aménagement des ressources forestières et fauniques sur terres privées et publiques incluant la gestion de tous types de projets multi-ressources.
- Ingénieur forestier depuis 1990, il peut répondre aux demandes des producteurs forestiers de la région des Laurentides au complet.
- Doté d'une équipe multidisciplinaire, il offre des services conseils aux propriétaires de forêts privées.
- Ouvrant également en forêt publique, sa pratique est aussi orientée vers l'acériculture et la gestion de Terres publiques intramunicipales. (TPI)

Pour Pierre Valiquette, il est important de répondre à vos objectifs personnels dans un souci d'intégrité et de professionnalisme, en établissant une relation d'affaire durable sur la base de la confiance à long terme.

## SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES AGRO-FORESTIÈRES DE LABELLE (SERAF)



### M. Benoît Durocher, ing.f.

318, chemin du Golf  
Lac-des-Écorces (Québec) J0W 1H0  
Tél. : 819 623-3348  
courriel : seraf@tlb.sympatico.ca

SERAF est un regroupement de propriétaires de forêt privée reconnu par le Gouvernement du Québec, impliqués dans l'aménagement des forêts privés des Laurentides depuis plus de 30 ans.

### LE REGROUPEMENT OFFRE DES SERVICES COMPLETS ADAPTÉS AUX BESOINS DE CHAQUE PROPRIÉTAIRE DE FORÊT PRIVÉE :

- Planification de projet divers
- Confection de plan d'aménagement forestier et multi-ressources
- Support technique et exécution des travaux de reboisement, pré-commerciaux, de récolte, de voirie, etc.
- Confection de prescription et rapports
- Recherche d'aide financière au niveau des divers programmes disponibles
- Aménagement et évaluation du potentiel de votre érablière pour projet acéricole

**Transport**  
**Yan Lévesque & Fils**

**Excavation**  
Fosses septiques  
Construction de chemins forestiers

**Transport**  
Transport forestier  
Service de chargement

**819 587-4076**  
Cell. : 819 440-5363  
transportyanlevesque@msn.com

R.B.Q. 5625-9633-01

**YAN LÉVESQUE, PROP. | 106, 8<sup>e</sup> RUE, MONT-SAINT-MICHEL (QC) J0W 1P0**

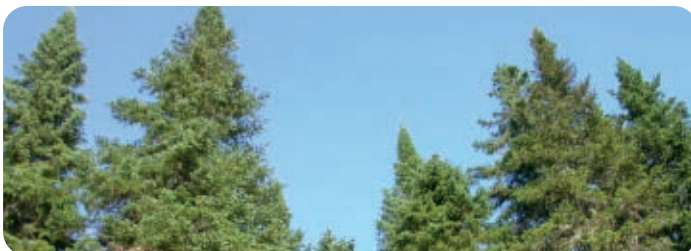


Photo: Partenariat Innovation Forêt

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

## PLAN CONJOINT

Tous les producteurs et productrices de bois du Syndicat des producteurs forestiers de Labelle sont invités à participer à l'assemblée générale de leur Plan conjoint qui se tiendra le **mercredi 20 avril 2016** à compter de **9H00** à l'Auberge l'Étape au **265, boul. Albiny-Paquette, Mont-Laurier (Québec) J9L 1K3.**

- MARIO LANTHIER, *SECRÉTAIRE*  
MARS 2016

### Ordre du jour

- 1- Ouverture
- 2- Lecture et acceptation de l'avis de convocation et l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption des procédures de l'assemblée
- 4- Message du Président
- 5- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 avril 2015
- 6- Rapport de mise en marché et d'activités
- 7- Lecture et adoption du rapport financier au 31 décembre 2015 et nomination du vérificateur
- 8- Étude statistique sur péréquation de transport « secteur Sud »
- 9- Allocution du représentant de Forex
- 10- Présentation de la Fédération des producteurs forestiers du Québec
- 11- Présentation et adoption des nouveaux logo et nom du Plan conjoint et syndicat
- 12- Résolutions
- 13- Varia
- 14- Levée de l'assemblée



Afin de nous permettre d'inclure dans le cahier de l'assemblée générale annuelle toutes les résolutions que vous aimeriez apporter pour discussion lors de la tenue de cette assemblée, veuillez nous les faire parvenir **AU PLUS TARD LE 31 MARS 2016.**

### FICHE DE MISE EN NOMINATION AU POSTE D'ADMINISTRATEUR

#### ARTICLE 29.1 DU RÈGLEMENT

Tout propriétaire qui désire se porter candidat(e) au poste d'administrateur de son secteur doit faire parvenir une fiche de mise en nomination au poste d'administrateur dûment complétée au moins dix (10) jours avant la tenue de l'assemblée générale annuelle du Syndicat.

Date : \_\_\_\_\_ **2016**      Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Je désire poser ma candidature au poste d'administrateur du Syndicat des Producteurs Forestiers de Labelle; je déclare être membre en règle du Syndicat, propriétaire et résident du secteur \_\_\_\_\_, avoir la volonté de travailler pour le développement de mon Syndicat et de la forêt privée.

Retourner à : **SYNDICAT DES PRODUCTEURS  
FORESTIERS DE LABELLE**  
725, rue Vaudreuil  
Mont-Laurier (Québec) J9L 2B8



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

## SYNDICAT DES PRODUCTEURS FORESTIERS DE LABELLE

Tous les producteurs et productrices de bois du Syndicat des producteurs forestiers de Labelle sont invités à l'assemblée générale de leur Syndicat qui se tiendra le **20 avril 2016 immédiatement après l'assemblée générale du Plan conjoint** à l'Auberge l'Étape au **265, boul. Albiny-Paquette, Mont-Laurier (Québec) J9L 1K3.**

- MARIO LANTHIER, SECRÉTAIRE  
MARS 2016

### Ordre du jour

- |   |  |
|---|--|
| 1- Ouverture  | 8- Rapport d'activités   |
| 2- Lecture et acceptation de l'avis de convocation et l'ordre du jour                         | 9- Élection des administrateurs, s'il y a lieu :<br>a) Secteur 2 ; M. Henri Grenier<br>b) Secteur 3 ; M. François Patry<br>c) Secteurs :<br>MRC Pays-d'En-Haut ; M. Ronald Lapierre<br>MRC D'Argenteuil ; siège vacant<br>MRC de Papineau ; siège vacant |
| 3- Lecture et adoption des procédures de l'assemblée  |  |
| 4- Message du Président   |  |
| 5- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 avril 2015              |  |
| 6- Lecture et adoption du rapport financier au 31 décembre 2015 et nomination du vérificateur | 10- Varia  |
| 7- Présentation et adoption des nouveaux logo et nom du Plan conjoint et syndicat             | 11- Tirage   |
|   | 12- Levée de l'assemblée   |



**Industries  
Renaud Gravel inc.**

71, ch. St-Gabriel, St-Cléophas-de-Brandon  
(Québec) J0K 2A0  
Sans frais : **1 888 299-1748**  
Tél. : **450 889-2794**  
Télé. : 450 889-8103  
Courriel : info@indgravel.com  
**www.indgravel.com**



**NOUVEAU  
RCA480**

**TAJFUN  
PROCESSEUR À BOIS DE CHAUFFAGE  
RCA 480 (contrôlé par joystick)  
ACCEPTÉ DES BILLES DE 19 PO DE DIAM.**

Augmentez votre productivité avec le **SAC À BOIS DE CHAUFFAGE**

**MOULIN À SCIE PORTATIF**

**NORWOOD  
SCIERES**

# LA PÉRÉQUATION ET L'AJUSTEMENT DES TAUX

**P**endant l'année lorsque vous livrez un chargement de bois à une usine vous obtenez votre paiement qui est effectué sur la base d'un prix provisoire. Il faut savoir que ce taux n'est pas final et qu'à la fin de l'année il y a au moins un élément qui peut influencer ce taux, et même deux, dans le cas de l'usine Louisiana-Pacifique Bois-Franc.

## 1<sup>er</sup> ÉLÉMENT : versement d'une somme relative à la péréquation de transport

La péréquation de transport est appliquée dans un but d'équité, ainsi chaque producteur paie le même montant pour le transport de son bois. Le bois livré vers Forex Division Ferme-Neuve, aura la même valeur que vous soyez à Sainte-Anne-du-Lac ou à Ferme-Neuve, le taux à la tonne métrique retenu sur votre revenu sera le même pour tous les producteurs. Pourquoi un sapin coupé à Sainte-Anne-du-Lac aurait une moindre valeur qu'un sapin coupé à Ferme-Neuve ? Le système de la péréquation uniformise la valeur du bois.

Mais d'où viennent ces sommes versées annuellement ? Lorsque que le Syndicat des producteurs forestiers de Labelle (SPFL) signe une entente de mise en marché avec une usine, un taux moyen de

transport fixe est déterminé pour la portion du transport du bois. Le SPFL doit alors prévoir ce taux moyen, selon certains paramètres comme entre autre l'historique de la provenance des livraisons. C'est une estimation prudente de la distance moyenne pour livrer le bois convenu selon l'entente de mise en marché avec l'usine concernée.

Les prix publiés sont donc des prix relatifs qui ne peuvent qu'augmenter en fin d'année et les majorations représentent des bonifications vraiment intéressantes. À chaque année lors de l'assemblée générale annuelle du mois d'avril, les ristournes et taux d'ajustement sont dévoilés.

Comme ces prévisions sont conservatrices, le budget réservé aux transports est rarement épuisé en fin d'année : c'est ce résiduel du budget non-affecté qui est redistribué à chacun de producteurs ayant livré à cette usine.

Ces montants sont non-négligeables et peuvent faire une différence importante en bout de ligne. Par exemple, en 2014 une ristourne de 2,14 \$ le mètre cube a été versé au producteur pour chacun des mètres cubes livrés vers Louisiana-Pacifique de Bois-Franc et 0,46 \$ pour chaque tonne métrique livrée à Fortress Cellulose Spécialisée de Thurso.

## 2<sup>e</sup> ÉLÉMENT : ajustement en raison du facteur masse/volume

Le bois livré à Louisiana-Pacifique Bois-Franc est payé selon la base des mètres cube solide livrés. Le facteur utilisé pour déterminer le nombre de mètre cubes versus les tonnes métriques est établi principalement selon deux critères : la qualité de la fibre et la qualité du façonnage. La mise en valeur des tiges ou tronçons en favorisant du bois comportant un minimum de carries et façonné selon les normes de l'usine a donc une influence directe sur le prix final versé au producteur. Des échantillonnages sont pris hebdomadairement et en fin d'année une moyenne globale est obtenue. À partir de cette moyenne globale un facteur de conversion plus précis est adopté, d'où un ajustement de vos revenus et le versement possible d'une ristourne. Les ristournes sont variables d'année en année, et en 2014 pour le tremble en tige la ristourne a varié de 0,91 \$ le mètre cube à 1,60 \$ dépendant de la période à laquelle le bois fut livré.

**NOUVEAU MARCHÉ**

**NOTRE ENTREPRISE ACHÈTE DU BOIS EN LONGUEUR OU EN TRONÇON livré à Saint-André-Avellin ou à Ripon**

**SERVICES DE COUPE G.R.**

**PRIX BRUT OFFERTS pour une tonne métrique verte (t.m.v.)**

<b>GROUPE No 1 feuillus 1<sup>re</sup> qualité</b> 50 \$ t.m.v. en longueur 53 \$ t.m.v. en tronçon ÉRABLE, HÊTRE ET MERISIER Le merisier est accepté jusqu'à 33 % du chargement. L'érable rouge n'est pas accepté dans ce groupe.	<b>GROUPE No 2 feuillus mixtes</b> 43 \$ t.m.v. en longueur 46 \$ t.m.v. en tronçon ÉRABLE ROUGE, FRÊNE, CERISIER, ORME, BOULEAU BLANC, CHÊNE ROUGE. Aucun tremble, ni tilleul accepté
--	--

**DIAMÈTRE MAXIMUM : 18 po à la souche      TRONÇON DE 8 À 24 PIEDS**  
**DIAMÈTRE MINIMUM : 4 po au fin bout**

Pour livrer du bois vous devez détenir un permis de livraison émis par le Syndicat des producteurs forestiers de Labelle. Votre paiement sera effectué par le Syndicat et vous devez payer vous-même votre transporteur.

**Informations : Stéphane Rhéault ☎ 819 775.0986**

**AMÉNAGEMENT FORESTIER**  
**LUC PICHÉ INC.**

Achat et vente de lots à bois  
Achat de coupe de bois • Coupe sélective  
Construction de chemins • Tronçonnage  
Chargement de bois • Travail à forfait

**819.587.4867**  
Courriel : luc\_piche@msn.com      Cell. : **819.436.0632**  
462, 11<sup>e</sup> rue, Ferme-Neuve (Qc) J0W 1C0      Téléc. : 819.587.3026



# VOTRE PERMIS DE LIVRAISON : QUELQUES CLICS ET LE TOUR EST JOUÉ !

**V**ous retrouverez dans notre nouveau site Internet un outil qui vous permet d'acheminer vos demandes de permis de livraison en ligne directement à notre bureau administratif. En plus de vous faire économiser du temps, vous avez maintenant l'opportunité de nous faire parvenir votre demande en dehors des heures régulières d'ouverture. Un résumé de la démarche à suivre :

**1** Vous rendre sur notre site  
**www.spfl.net**

**2** Cliquez sur l'onglet  
**DEMANDE DE PERMIS DE LIVRAISON**  
situé dans la colonne de droite



## **3** REMPLIR CHACUNE DES CASES SUIVANTES :

Nom du producteur : *	<input type="text"/>	<i>Inscrire la raison sociale de votre entreprise.</i>
Votre numéro de téléphone *	<input type="text"/>	<i>Votre numéro de téléphone est requis pour nous permettre de vous rejoindre pour des infos complémentaires.</i>
Lot : *	<input type="text"/>	<i>Inscrire le numéro de lot d'où provient votre chargement.</i>
rang :	<input type="text"/>	<i>Inscrire le rang de ce même lot. Si la municipalité où se situe votre lot a fait l'objet d'une rénovation cadastrale, il n'est pas requis d'inscrire votre rang.</i>
canton :	<input type="text"/>	<i>Inscrire le canton de votre lot. Comme pour le rang, si la municipalité a fait l'objet d'une rénovation cadastrale, il n'est pas requis d'inscrire votre canton.</i>
Bois : *		
<input type="checkbox"/> en longueur		<i>Indiquer si votre bois sera livré en longueur ou en tronçon.</i>
<input type="checkbox"/> en tronçon		
Usine : *	<input type="text" value="- Sélectionner -"/>	<i>À l'aide du menu déroulant, choisir l'usine ou la scierie vers laquelle vous désirez livrer votre bois.</i>
Choisir une usine.		
Essence : *	<input type="text" value="- Sélectionner -"/>	<i>À l'aide du menu déroulant, choisir l'essence qui se retrouvera dans votre chargement.</i>
Choisir une essence.		
Nombre de permis demandé : *	<input type="text" value="- Sélectionner -"/>	<i>À l'aide du menu déroulant, indiquer le nombre de permis que vous désirez recevoir.</i>
Je désire que le permis soit émis pour la semaine :		<i>Spécifier si votre permis doit être émis pour la semaine courante ou pour la semaine suivante à votre demande.</i>
<input type="radio"/> Courante		<i>Indiquer par quel moyen de communication vous souhaitez que le permis vous soit transmis.</i>
<input type="radio"/> Prochaine		
Je désire que le permis me soit retourné via : *		<i>Suite au choix que vous avez fait à l'item précédent, indiquer votre courriel ou votre numéro de télécopieur.</i>
<input type="radio"/> Courriel		
<input type="radio"/> Télécopieur		
Adresse courriel	<input type="text"/>	
Numéro télécopieur	<input type="text"/>	

Avec le volume important des appels que reçoit le bureau administratif, cet outil vous permet d'éviter les périodes d'attente au téléphone. Votre demande sera traitée rapidement sans vous contraindre à tenter de rejoindre notre responsable.

# RÉPERTOIRE DES PRIX - MARS 2016

- Le répertoire des prix est établi en fonction des informations disponibles au moment de l'impression. Si il existe une disparité entre les listes publiées et celle des usines, celles des usines a préséance.
- Le territoire de la **Division Nord** correspond au territoire de la MRC Antoine-Labelle en plus des municipalités de Labelle, La Conception et La Minerve. Toutes les autres municipalités appartiennent à la **Division Sud**.
- L'unité de mesure pour les usines de sciage et de déroulage est la Table de Roy.
- Le coût de l'espace requis pour publier les tableaux est acquitté par les usines et scieries concernées. Pour les usines absentes, vous retrouverez les informations sur notre site Internet.
- Il est primordial de s'informer auprès de Maxime Desjardins avant de débiter vos interventions forestières pour savoir si les produits forestiers que vous désirez mettre en marché sont en demande.

## FOREX DIVISION FERME-NEUVE



31, Route 309 Nord  
Ferme-Neuve  
(Québec) J0W 1C0

DIVISION NORD  
HAUTES-LAURENTIDES

### GROUPES D'ESSENCES

#### Prix NET (HIVER) au producteur pour une tonne métrique verte

	Tige en longueur		Diamètre minimum
	Tige en longueur	Tronçon de 12 pi 6 po	
Épinette	63,38 \$	67,38 \$	4 po au fin bout 6 po à la souche
Pin gris	63,38 \$	67,38 \$	
Sapin	59,29 \$	63,29 \$	

Taux moyen de transport : 10,95 \$ (t.m.v.) • Prélevé syndical : 2,15 \$ (t.m.v.)

DIVISION SUD  
BASSES-LAURENTIDES  
OUTAOUAIS

### GROUPES D'ESSENCES

#### Prix BRUT (HIVER) au producteur avant paiement du transport pour une tonne métrique verte

	Tige en longueur		Diamètre minimum
	Tige en longueur	Tronçon de 12 pi 6 po	
Épinette	74,38 \$	78,88 \$	4 po au fin bout 6 po à la souche
Pin gris	74,38 \$	78,88 \$	
Sapin	70,29 \$	74,79 \$	

#### SPÉCIFICATIONS DE FAÇONNAGE (pour les 2 divisions)

► Les essences doivent être séparées et livrées seules dans leur arrime. ► Un maximum de 10 % pourra être livré en longueur de 7 pi, 8 pi, 9 pi, 10 pi et 11 pi, avec une surlongueur de 4 po ► Un maximum de 10 % de pin gris pourra être livrée dans une arrime d'épinette ► Un maximum de 10 % d'épinette pourra être livrée dans une arrime de pin gris. ► Toute arrime d'épinette et de pin gris contenant des billots de sapin sera payée au prix du sapin.

Le producteur paie lui-même les frais de transport • Prélevé syndical : 2,15 \$ (t.m.v.)

## LOUISIANA PACIFIQUE CANADA LTÉE



## DIVISION MANIWAKI

1012, ch. du Parc Industriel  
Bois-Franc (Québec) J9E 3A9

DIVISION NORD  
HAUTES-LAURENTIDES

### GROUPES D'ESSENCES

#### Prix NET (HIVER) au producteur pour un mètre cube solide

	Tige en longueur	
	Tige en longueur	Tronçon de 10 pi 6 po
Peuplier	27,91 \$	30,23 \$
Tilleul	27,91 \$	30,23 \$
Bouleau blanc	27,91 \$	30,23 \$
Pin blanc, rouge, gris / Mélèze	27,86 \$	30,18 \$

Taux moyen de transport : Tige en longueur 16,96 \$ (m<sup>3</sup> solide) / tronçon 17,70 \$ (m<sup>3</sup> solide) • Prélevé syndical : 1,95 \$ (m<sup>3</sup> solide)

DIVISION SUD  
BASSES-LAURENTIDES  
OUTAOUAIS

### GROUPES D'ESSENCES

#### Prix BRUT (HIVER) au producteur avant paiement du transport pour un mètre cube solide

	Tige en longueur	
	Tige en longueur	Tronçon de 10 pi 6 po
Peuplier	44,87 \$	47,93 \$
Tilleul	44,87 \$	47,93 \$
Bouleau blanc	44,87 \$	47,93 \$
Pin blanc, rouge, gris / Mélèze	44,82 \$	47,88 \$

Le producteur paie lui-même les frais de transport • Prélevé syndical : 1,95 \$ (m<sup>3</sup> solide)



# RÉPERTOIRE DES PRIX - MARS 2016

## PRODUITS FORESTIERS LAURENTIENS

PERSONNE RESSOURCE :

**Denis Loyer**

Tél. : 819 275-7654

Cell. : 819 616-7828

pflaurentiens@hotmail.com

**590, montée Lac-Castor**

**Rivière-Rouge (Québec)**

**JOT 1T0**

Télec. : 819 275-3663



**Produits Forestiers  
Laurentiens**

### SCIAGE - Prix BRUT au producteur avant paiement du transport pour un mille pieds mesure de planche

GROUPES D'ESSENCES	Sélect	No 1	No 2	No 3	No 4
Peuplier faux-tremble	425 \$ 14 po et +, 4 f.c.	370 \$ 14 po et +, 3 f.c. 12-13 po +, 4 f.c.	300 \$ 10-11 po, 4 f.c. 12-13 po, 3 f.c.	230 \$ 9 po, 4 f.c. 10 po et +, 1 f.c.	160 \$ 8 po et 9 po, 1 f.c. Billots déclassés
<b>20 \$ ajouté pour chacune des classes pour le bois provenant de l'Outaouais *** Les billots sont acceptés en longueur de 8 pi, 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 pi ***</b>					
Tilleul	450 \$ 14 po et +, 4 f.c.	370 \$ 11 po et +, 4 f.c. 12 po et +, 3 f.c.	300 \$ 11 po et +, 3 f.c. 10 po et +, 4 f.c. 12 po et +, 2 f.c.	230 \$ 9 po et +, 4 f.c. 10 po et +, 2 f.c.	150 \$ 8 po et 9 po, 2 f.c.
<b>Les billots sont acceptés en longueur de 8 pi, 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 pi, sauf pour la classe Sélect qui est acceptée en longueur de 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 pi.</b>					
Pin blanc	450 \$ 15 po et + 4 f.c.	380 \$ 12 po à 14 po, 4 f.c. 15 po et +, 3 f.c.	310 \$ 15 po et +, 2 f.c. 12 à 14 po et +, 3 f.c.	260 \$ 10 po et +	---
<b>Pour obtenir les prix de la classe Sélect et No 1, les billots doivent être en mesure de 12 pi, 14 pi et 16 pi. Pour les classe No 2 et No 3 les longueurs de 8 pi, 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 pi. sont acceptées.</b>					
Pruche	<i>Les billots doivent avoir 10 po et plus au fin bout. Les longueurs acceptées sont 8 pi, 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 pi mais la scierie demande de faire le plus possible des longueurs de 8 pi et 16 pi. Les billots déclassés seront payés à 100 \$ du mille pieds mesure de planche. Aucune roulerie ni de nœud noir.</i>				Un seul prix 300 \$
Pin rouge	<i>Les billots doivent avoir 9 po et plus au fin bout. Les longueurs acceptées sont 8 pi, 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 pi. Les billots déclassés seront payés à 160 \$ du mille pieds mesure de planche</i>				Un seul prix 325 \$
Mélèze	<i>Un seul prix 300 \$ Les billots doivent avoir 10 po et plus au fin bout. Les longueurs acceptées sont 8 pi, 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 po.</i>				Un seul prix 300 \$

### SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES POUR TOUTES LES ESSENCES

- Surlongeur de 6 po ► Aucune fourche ne sera acceptée ► Les extrémités des billots doivent être coupées perpendiculairement à l'axe
- Les branches et les nœuds doivent être coupés au ras du tronc ► Seulement les billots fraîchement coupés d'un arbre sain seront acceptés.

**Taux moyen de transport : 56,08 \$ (m.p.m.p.) / Prélevé syndical : 6,25 \$ (m.p.m.p.)**



### SCIERIE MOBILE GILBERT

6325 boul. Wilfrid-Hamel  
L'Ancienne-Lorette (QC) G2E 5W2  
**1-888-871-2248**  
[www.smgchampion.com](http://www.smgchampion.com)

### ÉCONO 14B

Caractéristiques:

- Accepte billots jusqu'à 34" dia. x 16 pi. long
- Moteur Kohler 14 hp Garantie 3 ans
- Chariot mono pièce mécano soudée
- Base 3" x 5" mono pièce mécano soudée
- Tension de la lame hydraulique



\* PRIX DE DÉTAIL: 5,395\$  
+ POTEAUX AMOVIBLES  
EN OPTION, VALEUR  
DE 300\$ = 5,695\$  
**RABAIS DE 695\$**

Fabriqué  
au Québec



Votre représentant local:

**TECHNI-SCIE D.M.**  
2671 Québec  
148, Papineauville, QC  
J0V 1R0  
T. 819-427-5383

# RÉPERTOIRE DES PRIX - MARS 2016

## SCIERIE BONDU

PERSONNES RESSOURCES :

**Michel Hamel**

Tél. : 819 597-2135 • Cell. : 514 867-9614

michel.hamel@scieriebundu.ca

**Daniel Quevillon**

Tél. : 819 587-9790 poste 34 • Cell. : 819 660-4612



**SCIERIE  
BONDU**

**319, chemin Bondu  
Notre-Dame-de-Pontmain  
(Québec) J9L 3W1**

GROUPES D'ESSENCES	SCIAGE – Prix BRUT au producteur avant paiement du transport pour un mètre cube solide			
	<b>Sélect</b> 16 po et plus 4 faces claires	<b>S1</b> 14 po et plus 3 faces claires	<b>S2</b> 10 po et plus 2 faces claires	<b>S3</b> 9 po et plus aucune face claire
Pin blanc Pin rouge	<b>Longueur de 12 pi - 14 pi et 16 pi seulement</b>		<b>10 pi-12 pi-14 pi ou 16 pi</b>	<b>8 pi-10 pi-12 pi-14 pi-16 pi</b>
	Aucun nœud Aucune pourriture Aucune courbure	Nœuds sains de 3 po Maximum 30 % de pourriture Courbure maximum de 2 po	Nœuds sains de 5 po Maximum de 50 % de pourriture Courbure maximum de 2 po	Nœuds sains tolérés Maximum de 50 % de pourriture Courbure maximum de 2 po
	120 \$	85 \$	70 \$	55 \$

### SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE FAÇONNAGE

► Une surlongueur de 4 po à 6 po est demandée. ► Il faut maximiser le plus possible la production de billots de 16 pi. ► La courbure maximum acceptée sur les billots de 8 pi avec un diamètre au fin bout de 8 po est de 2 po. Pour les billots de 10 pi et plus avec un diamètre de 10 po et plus au fin bout une courbure de 4 po est tolérée. ► La roulerie doit couvrir moins de 50 % du diamètre de la découpe. ► L'ébranchage doit être effectué de façon à ne laisser aucune surlongueur de branche sur le billot. Les nœuds doivent être rasés à ras le tronc et être sains.

PERSONNE RESSOURCE :

**Jean-Paul Michaud**

Cell. : 514 229-5614



## SCIERIE CARRIÈRE LTÉE

**525, boulevard de l'Aéroparc  
Lachute (Québec) J8H 3R8**

Tél. : 450 562-8578

Sans frais : 800 567-2647

Télé. : 450 562-8570

[www.scieriecarriere.com](http://www.scieriecarriere.com)

GROUPES D'ESSENCES	SCIAGE - Prix usine pour un mille pieds mesure de planche					
	<b>Prime</b> 16 po +, 3 f.c. 14-15 po, 4 f.c.	<b>S1</b> 14-15 po, 3 f.c. 12-13 po, 4 f.c.	<b>S2</b> 12-13 po, 3 f.c. 11 po, 4 f.c.	<b>S3</b> 12 po +, 2 f.c. 11 po, 3 f.c. 10 po, 4 f.c.	<b>S4</b> 10-11 po, 2 f.c. 9 po, 3-4 f.c.	<b>Pallet</b> 10 po +, 1 f.c. 9 po, 2 f.c. 8 po, 3-4 f.c.
Érable 1/3 cœur	1 000 \$	850 \$	665 \$	500 \$	385 \$	250 \$
Érable 1/2 cœur	850 \$	665 \$	500 \$	385 \$	300 \$	125 \$
Érable régulier	500 \$	400 \$	350 \$	300 \$	175 \$	125 \$
Bouleau jaune - Cerisier	725 \$	625 \$	525 \$	400 \$	325 \$	250 \$
Bouleau blanc	550 \$	425 \$	325 \$	275 \$	200 \$	175 \$
Chêne rouge	800 \$	675 \$	600 \$	500 \$	450 \$	325 \$
Frêne blanc - Plaine	550 \$	450 \$	375 \$	300 \$	275 \$	225 \$
Peuplier - Tilleul	350 \$	300 \$	275 \$	225 \$	200 \$	125 \$
Autres feuillus	325 \$	300 \$	275 \$	250 \$	225 \$	150 \$

GROUPES D'ESSENCES	DÉROULAGE - 9 pi 4 po			
	<b>D1</b> 16 po et + 4 f.c.	<b>D2</b> 14 po, 4 f.c.	<b>D3</b> 12 po et 13 po, 4 f.c.	<b>D4</b> 11 po, 4 f.c. <small>Bille de souche seulement</small>
Érable 1/3 cœur	1200 \$	1100 \$	950 \$	800 \$
Bouleau jaune	1450 \$	1150 \$	800 \$	600 \$
Bouleau blanc	800 \$	700 \$	600 \$	500 \$
Chêne rouge	850 \$	800 \$	700 \$	----

Longueurs : paires et impaires acceptées. Sciage : surlongueur de 4 po



# RÉPERTOIRE DES PRIX - MARS 2016

## COMMONWEALTH PLYWOOD LTÉE

PERSONNE RESSOURCE :

**Gaétan Bergeron**

Tél. : 819 686-2043 • Cell. : 819 429-3368

[www.commonwealthplywood.com](http://www.commonwealthplywood.com)



**SCIERIE DE MONT-LAURIER**

172, avenue du Moulin  
Mont-Laurier (Québec)  
J9L 3W1

Tél. : 819 623-2845

Télé. : 819 623-5979

GROUPES D'ESSENCES	Prix BRUT au producteur avant paiement du transport pour un mille pieds mesure de planche				
	Prime 14-15 po, 4 f.c. 16 po, 3 f.c.	Sélect 12-13 po, 4 f.c. 13 po +, 3 f.c.	S1 10-11 po, 4 f.c. 12 po +, 2 f.c.	S2 9 po, 4 f.c. 10-11 po, 2 f.c.	S3 8 po, 4 f.c., 9 po +, 1 f.c. 10 po +, 0 f.c.
Bouleau jaune	625 \$	550 \$	400 \$	325 \$	275 \$
Bouleau blanc	600 \$	500 \$	375 \$	300 \$	250 \$
Chêne rouge	750 \$	700 \$	500 \$	375 \$	350 \$
Érable à sucre 1/3 cœur	900 \$	850 \$	600 \$	450 \$	325 \$
Érable à sucre régulier	575 \$	500 \$	400 \$	350 \$	300 \$
Frêne	400 \$	375 \$	300 \$	250 \$	225 \$
Tilleul	10-11 po, 4 f.c. ou 12-13 po, 3 f.c. ou 14 po, 2 f.c. (une seule longueur acceptée 9 pi 4 po)				350 \$

### SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE FAÇONNAGE

► Les billots peuvent être en longueur paires ou impaires de 8 pieds à 16 pieds avec une surlongueur de 4 po ► Les extrémités des billots doivent être coupés perpendiculairement à l'axe ► Les nœuds doivent être rasés à l'effleurement du tronc ► Les billots doivent être droits ► Aucune fourche ► Aucun bois mort, incendié, endommagé par les insectes ► Aucun bois des champs ou renfermant des corps métalliques. ► Maximum 20 % de votre chargement en tilleul. ► L'érable ayant un cœur de plus de 66 % du diamètre du billot sera classé au maximum S3.

GROUPES D'ESSENCES	DÉROULAGE - 9 pi 4 po			
	Prime 14 po +, 4 f.c.	No 1 12-13 po, 4 f.c. 14 po +, 3 f.c.	No 2 11 po, 4 f.c. 12-13 po, 3 f.c.	No 3 10 po, 4 f.c. 11 po, 3 f.c. 14 po, 2 f.c.
Bouleau blanc	1425 \$	1025 \$	725 \$	525 \$
Chêne rouge	1100 \$	750 \$	600 \$	500 \$
Érable 1/3 cœur	1500 \$	1150 \$	900 \$	800 \$
Bouleau jaune	1425 \$	1025 \$	725 \$	525 \$
Tremble	11 po, 4 f.c. ou 12 po, 3 f.c. (une seule longueur de 8 pi 6 po, pas de fente, ni de carie)			400 \$

### SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE FAÇONNAGE

► Les extrémités de billots doivent être coupés perpendiculairement à l'axe ► Les nœuds doivent être rasés à l'effleurement du tronc ► Les billots doivent être droits ► Aucune fourche ► Aucun bois mort, incendié, endommagé par les insectes ► Aucun bois des champs ou renfermant des corps métalliques

## BRANCHÉ SUR LA FORÊT !



850, rue Taché, Mont-Laurier



Centre de Formation  
Professionnelle  
Mont-Laurier

L'efficacité en formation ! [cfpml.qc.ca](http://cfpml.qc.ca)

819 623.4111 • 1.866.314.4111

# RÉPERTOIRE DES PRIX - MARS 2016

## GROUPE CRÊTE

PERSONNE RESSOURCE :

**Mme Geneviève Forget**

Tél.: 819 688-5550 poste 240

Téloc.: 819 688-3583



[www.groupecrete.com](http://www.groupecrete.com)

**USINE DE SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ**

1617, Route 117  
Saint-Faustin-Lac-Carré  
(Québec) J0T 1J2

**USINE DE CHERTSEY**

8227, Route 125, C.P. 300  
Chertsey (Québec) J0K 3K0

GROUPES D'ESSENCES	Prix BRUT au producteur avant paiement du transport pour un mille pieds mesure de planche		
	Longueur	Diamètre au fin bout	Prix
Sapin Épinette	16 pi	6 po et plus	420 \$
	12 pi	6 po et plus	415 \$
	12 pi et 16 pi	4 po et 5 po	360 \$
TONNE MÉTRIQUE VERTE			
Prix BRUT (HIVER) au producteur avant paiement du transport pour une tonne métrique verte			
Sapin	12 pi et 16 pi	4 po et plus	77,00 \$
Épinette	12 pi et 16 pi	4 po et plus	81,53 \$

### SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE FAÇONNAGE

- Surlongueur de 6 po ► Les extrémités de billots doivent être coupés perpendiculairement à l'axe ► Les nœuds doivent être rasés à l'effleurement du tronc
  - Les billots doivent être droits ► Aucune fourche ► Aucun bois mort, incendié, endommagé par les insectes ► Aucun bois des champs ou renfermant des corps métalliques
- Note : pour les producteurs qui désirent être payés à la tonne, on doit respecter les mêmes spécifications, sauf que les billots peuvent être empilés gros bouts et fins bouts mélangés. Aussi le chargement peut contenir un maximum de 10 % de billots en longueur de 8 pi et 10 pi et ces billots doivent être séparés des billots de 12 pi et 16 pi.**

## STELLA-JONES

PERSONNE RESSOURCE :

**M. Philippe Fredette**

Tél.: 819 986-8998

Cell.: 819 664-0423

[pfredette@stella-jones.com](mailto:pfredette@stella-jones.com)



[www.stella-jones.com](http://www.stella-jones.com)

426, ch. de Montréal Est  
C.P. 2737 Gatineau (Québec)  
J8M 1V6

Téloc.: 819 986-9911

GROUPES D'ESSENCES	POTEAUX NON-ÉCORCÉS			
	Mesure à 6 pieds de la souche en circonférence	Longueur du poteau en pied	Mesure au fin bout en circonférence	Prix du poteau (bord de route)
Pin rouge Pin gris	40 po à 46 po	42 pi	23 po	75 \$
	42 po à 48 po	47 pi	25 po	95 \$
	47 po à 53 po	52 pi	25 po	130 \$
	48 po à 54 po	57 pi	25 po	160 \$
	50 po à 56 po	62 pi	25 po	170 \$

### SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE FAÇONNAGE

- Aucune carie ou pourriture ► Aucune section morte sur le tronc
- Pas de coude ► Courbure légère acceptée



## FORESPECT INC.

PERSONNES RESSOURCES :

**Sébastien Paquette**

Tél. : 819 426-3553, poste 225  
Cell. : 819 712-1335

**Robin Leggett**

Tél. : 819 426-3553, poste 223  
Cell. : 819 962-1112



**FORESPECT INC**  
Transformation de bois franc  
Quality Hardwood Lumber

768, Route 323  
Namur (Québec)  
J0W 1N0

Télécopieur  
819 426-3704

Courriel :  
s.paquette@forespect.ca

GROUPES D'ESSENCES (Species Group)	SCIAGE - Prix net pour un mille pieds mesure de planche					
	Prime 14 po -15 po, 4 f.c. ou 16 po, 3 f.c.	Sélect 13 po et +, 3 f.c. Ér. cœur 1/2 diam.	S1 12 po et +, 2 f.c. 11 po, 4 f.c. Ér. cœur 1/2 diam.	S2 10 po - 11 po, 2 f.c. Ér. cœur 2/3 diam. 9 po, 4 f.c. Ér. cœur 1/2 diam.	S3 8 po - 9 po, 2 f.c. Ér. cœur 1/2 diam.	S4
Chêne rouge (Red Oak)	725 \$	600 \$	500 \$	450 \$	350 \$	125 \$
Érable blanc (Hard Maple)	950 \$	700 \$	600 \$	500 \$	375 \$	125 \$
Érable (max. 1/2 cœur) (Maple)	750 \$	575 \$	475 \$	450 \$	300 \$	125 \$
Cerisier (Cherry)	525 \$	500 \$	400 \$	325 \$	200 \$	125 \$
Merisier (Yellow Birch)	700 \$	525 \$	425 \$	375 \$	275 \$	125 \$
Bouleau blanc (White Birch)**	525 \$	525 \$	425 \$	400 \$	250 \$	125 \$
Frêne (Ash)	500 \$	450 \$	350 \$	250 \$	200 \$	—
Tilleul (Basswood)	450 \$	400 \$	300 \$	200 \$	150 \$	—
Plaine (Soft Maple)	500 \$	450 \$	350 \$	200 \$	150 \$	—
Chêne blanc (White Oak)	500 \$	400 \$	300 \$	200 \$	150 \$	—
Peuplier (Poplar)	425 \$	375 \$	275 \$	150 \$	150 \$	—
Hêtre (Beech)	225 \$	225 \$	225 \$	150 \$	150 \$	—

**N.B.** Longueurs paires et impaires de 8 pi à 16 pi. Surlongueur de 4 po sur toutes les billes.

\*\*Bouleau blanc / White birch : trace de fleck baisse de 1 grade.

GROUPES D'ESSENCES (Species Group)	DÉROULAGE		
	V1 14 po et +, 4 faces claires Bille de pied	V2 14 po et +, 3 faces claires 12 po -13 po, 4 f.c., Bille de pied	V3 11 po -12 po -13 po, 3 faces claires
Merisier & bouleau blanc (Yellow & White birch) Longueur 8 pi 6 po et 9 pi 6 po	1500 \$	1050 \$	800 \$
Érable à sucre (max. 1/3 cœur) (Sugar Maple) Longueur 8 pi 6 po, 10 pi 6 po et 12 pi 6 po	1200 \$	900 \$	—



**LES CULASSES**  
HAUTES-LAURENTIDES

1092, RUE LACHAPELLE  
MONT-LAURIER (QC) J9L 3T9  
**819-623-7313**

### TÊTE DE MOTEUR

DIESEL ET ESSENCE

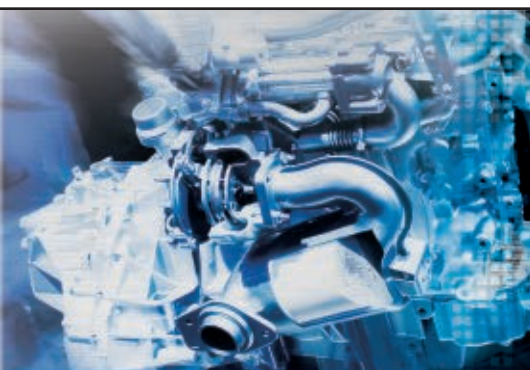
- Reconditionnement de tête et bloc moteur
- Perçage de bloc moteur et encore plus...

### FREINS

- Regarnissage de tous genres
- Réparation de systèmes d'embrayage de véhicule (clutch)

### OUTILS

- Vente & réparation
- Compresseur • Génératrice
  - Outils pneumatiques
  - Outils électriques • etc...



[www.groupeKTG.com](http://www.groupeKTG.com)

## LAUZON RESSOURCES FORESTIÈRES

PERSONNES RESSOURCES :

### M. André Mallette

Tél. : 819 985-0600 poste 235  
Cell. : 819 775-1239  
andre.mallette@lauzonltd.com



### M. Christian Vézina

Cell. : 819 962-3417  
christian.vezina@lauzonltd.com

175, rue Alexandre  
Thurso (Québec) J0X 3B0  
Télec. : 819 985-3029

[www.lauzonltd.com](http://www.lauzonltd.com)  
[www.plancherslauzon.com](http://www.plancherslauzon.com)

## ACHAT DE CHÊNE ROUGE EN LONGUEUR

Prix livré minimum garanti de 67\$ la tonne métrique verte • Aucun tronçonnage

### SPÉCIFICATIONS MINIMALES

- Diamètre minimal à la souche de 8"
- Nœuds acceptés mais ceux-ci doivent être rasés.
- Les billes contenant du métal ou des fourches ne seront pas payées.
- Découpe à l'équerre / pas de tiges brisées
- Arbres complets seulement (Bille de souche doit être présente).

- Possibilité de bonis additionnels par tranches de 5 \$/tmv pour du bois de qualité supérieure.\*
- À titre indicatif, pour une coupe de bois générant un ratio sciage/pâte de 50/50, la partie pâte représente 48 \$/tmv en tout temps. Pour la partie sciage :
  - 67 \$/tmv correspondra à 505 \$/mpmp
  - 72 \$/tmv correspondra à 565 \$/mpmp\*
  - 77 \$/tmv correspondra à 625 \$/mpmp\*

\* Visite de terrain obligatoire avant de fixer le prix

### SCIAGE – Prix BRUT au producteur avant paiement du transport pour un mille pieds mesure de planche

GROUPES D'ESSENCES	Sélect 14 po et +, 3 f.c.	# 1 11 po, 3 f.c.	# 2 10 po, 2 f.c.	# 3 (pallet) 8 po, 1 f.c. 10 po, 0 f.c.	# 4 (pallet) 7-9 po, 0 f.c.
Chêne rouge (Red Oak)	700 \$	600 \$	500 \$	400 \$	350 \$
Érable 1/2 cœur (Maple 1/2 heart*)	800 \$	650 \$	550 \$	450 \$	375 \$
Érable à sucre régulier (Regular Maple*)	550 \$	475 \$	450 \$	350 \$	300 \$
Plaine (Soft Maple*)	350 \$	300 \$	250 \$	---	---
Merisier (Yellow Birch*)	425 \$	400 \$	350 \$	275 \$	250 \$
Bouleau (White Birch*)	425 \$	400 \$	350 \$	275 \$	250 \$
Cerisier (Cherry)	400 \$	285 \$	285 \$	---	---
Tilleul (Basswood)	285 \$	185 \$	185 \$	---	---

GRADES	12 po, 2 faces claires	12 po, 0 et 1 f.c.	9-11 po	BOIS FRAIS SEULEMENT. AUCUNE BILLE CHAUFFÉE NE SERA ACCEPTÉE. * Entre le 1 <sup>er</sup> avril et le 31 août, appelez l'acheteur avant de livrer érables & bouleaux * Between April 1 <sup>st</sup> & August 31 <sup>st</sup> call the buyer before delivering Maple & Birches.	
Frêne (White Ash)	600 \$	350 \$	350 \$	FRESH WOOD ONLY. STAINED LOGS WILL BE CULLED.	

### Billes acceptées Sawlogs accepted

Longueur entre 7 pi et 12 pi avec surlongueur de 4 po minimum et un diamètre maximal de 28 po. / 7' to 12' in length, min. trim of 4", max. overall diameter of 28"  
Les billes excédant 12 pi 6 po de longueur seront payées comme des billes de 12' 6" ces billes étant impossibles à transformer à la scierie de Lauzon.  
Logs exceeding 12' 6" in length will be paid as 12' 6" logs Lauzon's sawmill not being suited to process such logs.

### SPÉCIFICATIONS DES BILLOTS / LOG SPECS

- Possibilité de livrer des parties de voyages / We accept partial loads
- Billes droites et fraîches / Logs absolutely straight and fresh cut from live timber.
- Nœuds acceptés mais ceux-ci doivent être rasés.  
Knots accepted but they need to be trimmed flush to the stem.
- Déductions appliquées pour les courbes, la pourriture, les cimes, les roulures et le bois chauffé.  
Deductions will be applied for rot, seams, sweeps, shakes or stain.
- Les billes de moins de 7 po et de plus de 28 po ne seront pas payées.  
Logs with diameters less than 7" (small end) or exceeding (butt end) will be culled.
- Les billes fendues, avec métal ou fourches ne seront pas payées.  
Split logs or logs containing metal or with forks will be culled.
- Découpe à l'équerre - pas de tiges brisées / Square cut ends - No broken tops.
- L'érable avec un cœur supérieur à 50 % sera payé dans la classe inférieure. / Hard maple with heart greater than 50% will be paid as per the lower class.

### PAIEMENTS RAPIDES GARANTIS

Toutes les livraisons reçues dans une semaine donnée  
seront payées le vendredi de la semaine suivante.

### FAST PAY SCHEDULE

All loads delivered in any given week  
will be paid Friday of the following week.



## Les Transporteurs du bois privé du Nord inc.

[www.transporteursboisprive.ca](http://www.transporteursboisprive.ca)

### BOUCHETTE

Chantal Latourelle 441-2552

### FERME-NEUVE

Jean-Maurice Papineau 587-3360  
Création Madéro inc. 587-4575  
Sylvio Morin 587-4582

### KIAMIKA

Jonathan Groulx 585-9313  
Yves Guénette 623-4961

### LAC-DES-ÉCORCES

Émile St-Pierre 440-9433

### LAC-DU-CERF

Roch Gougeon 597-4259

### MONT-LAURIER

Gaétan Bertrand 623-5395  
Normand Brisebois 623-6785  
Martin Boisclair 203-0710  
Steve Dicaire 623-6437  
Lévis Diotte 623-1599  
Simon Diotte 623-2997  
Entreprises Brisebois et fils 623-4006  
Luc Filion 440-4212  
Robert Fleurant 623-3470  
Alain Léonard 623-5929  
Fred Léonard 440-2924  
Lucien Léonard 623-1902

### MONT-LAURIER

André Mayer 623-3407  
Yves Michaudville 623-6879  
Mielke et fils 623-5639  
Keven Paquette 440-4546  
Francis Piché 440-9520  
PJ St-Louis 623-3905  
Loys Thomas 623-1255  
Patrice Turpin 623-0634  
Sylvain Gaudreault 616-9580

### MONT-SAINT-MICHEL

Mario Houle 587-3306  
Yan Lévesque 587-4076  
Mathieu Saumure 660-0099

### NOMININGUE

Jean-Guy Bruneau 278-4455

### NOTRE-DAME-DU-LAUS

Gilles Saint-Louis 767-2645  
Jean-Claude Gougeon 767-2630  
Jean-François Binette 767-2089

### SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ÎLES

Gaétan Diotte 597-4076  
Jude Diotte 597-2671  
Daniel Filion 597-4269  
Patrick Lachaine 597-4581

### SAINTE-ANNE-DU-LAC

Paul Bélisle 586-2484  
Laurier Lévesque 586-2433

### RIVIÈRE-ROUGE

Marcel Gareau 275-7970  
Martin Gareau 275-3987  
Nicolas Gargantini 278-7108  
Sylvain Perrier 275-7759  
Jocelyne Lacasse 275-7742

### L'ASCENSION

Michel Doré 275-7674  
RRF Perrier 275-2558

### MANIWAKI

Hubert et fils 441-0165

### MONT-TREMBLANT

Jody Miller 429-4059

\*LISTE  
EN VIGUEUR  
DEPUIS LE  
1<sup>ER</sup> JANVIER  
2016

En vertu du Règlement no 8084, adopté par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec le 13 juillet 2004, votre transporteur a l'obligation de payer une contribution annuelle de base de 200 \$ à notre association. Nous vous conseillons de choisir un transporteur déjà membre avant le choix de tout autre transporteur.

**C.P. 12, Succursale Val-Barrette, Lac-des-Écorces J0W 1Y0 • Téléphone 819.585.3081**



**deloupe**

102, Avenue du Parc Industriel  
Saint-Évariste Forsyth (Qc), G0M 1S0  
Tél. : 418-459-6443 – Fax : 418-459-6571

**Transportez plus de bois avec Deloupe**

V2M Viking modulaire à supports à billots amovibles





**TRACTION**  
PIÈCES • VÉHICULES LOUROS

**NAPA**  
**PIÈCES D'AUTO**

► **Boyaux hydrauliques de marque Gates**  
► **Huiles et lubrifiants** ► **Outillage**  
► **Câbles étrangleurs pour débusqueuse**

**CARREFOUR INDUSTRIEL-LDG-NAPA INC.**  
1280, boul. A.-Paquette Mont-Laurier (Québec) J9L 1M7  
**Tél. : 819.623.6636**  
Télec. : 819.623.6638

**Services Bioforêt**  
Marc-André Hinse  
ing.f.

**Au service des propriétaires de la forêt privée**

**FORESTERIE**  
de la planification à l'exécution  
**TRAVAUX SYLVICOLES - GÉOMATIQUE**  
**FAUNE - RÉCRÉOTOURIÈME**  
**PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER**

Marc-André Hinse, ingénieur forestier, est accrédité par l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées des Laurentides pour la livraison du programme de soutien aux propriétaires privés de lots boisés.

14, route 309 nord  
Ferme Neuve, Qc. J0W 1G0  
**(819) 587-9790**

[www.servicesbioforet.ca](http://www.servicesbioforet.ca)

THE ORIGINAL  
**PORTABLE WINCH™**

**LÉGER ET PUISSANT!**

**PARFAITS POUR LA FORESTERIE ET LA CHASSE!**

**PRÊT À TOUT, PARTOUT! MC**

**PCW3000**  
• Poids : 20 lb.  
• Force de tire : 1 550 lb.

**PCW5000**  
• Poids : 35 lb.  
• Force de tire : 2 200 lb.

VOYEZ-LES EN ACTION!

**PROPULSÉS par HONDA**

819 563-2193  
[www.portablewinch.com](http://www.portablewinch.com)

Propriétaires  
Éric et Stéphane  
R.B.Q. : 8108-8809-27

**LACELLE & FRÈRES**

**EXCAVATION GÉNÉRALE**

- GRAVIER • SABLE • TERRE
- PIERRE NETTE ET CONCASSÉE
- CONSTRUCTION DE CHEMINS
- INSTALLATION DE PONCEAUX

**ESTIMATION GRATUITE**

**URGENCE 24H/7**

**GUS** (ÉQUIPE BRIGADE UNITÉ)  
**CAA** (Assurance)  
**Ecoflo** (SÉPTEMIQUE)  
**ENVIROSEPTIC**  
**BIONEST**

81, rue Godard, Mont-Laurier  
**819 623-2424 • 1 866 757-2424**  
**WWW.EXCAVATIONLACELLE.COM**